MINISTÈRE
DES ARMÉES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN
EQUIPEMENTS COMMISSARIAT

# FICHE PRODUIT INTERARMEES HABILLEMENT

**FPIH**

**SCA 7810-0012**

**AVRIL 2025 V2**

# GANTS DE HOCKEY

## 1- PRESENTATION GENERALE

Les gants de hockey apportent une protection du dessus des mains contre les chocs lors des exercices de défense impliquant des armes longues d'instruction ou réelles.

Ils sont réalisés principalement dans un coloris noir et se déclinent en quatre tailles.

SOMMAIRE


| Article | Feuillet |
|---|---|
| PRESENTATION GENERALE | *1* |
| DONNEES LOGISTIQUES | *2* |
| DESCRIPTION - COMPOSITION | *3* |
| MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION ET GARANTIE | *4* |
| SUIVI DES MODIFICATIONS & VALIDATION | *5* |

## 2- DONNEES LOGISTIQUES

| DESIGNATION | RAG | NNO | RAD |
|---|---|---|---|
| GANTS DE HOCKEY TAILLE S | 1013992 | 7810 14 598 1640 | 7810SH0036920 |
| GANTS DE HOCKEY TAILLE M | | 7810 14 598 1655 | 7810SH0036922 |
| GANTS DE HOCKEY TAILLE L | | 7810 14 598 1668 | 7810SH0036923 |
| GANTS DE HOCKEY TAILLE XL | | 7810 14 598 1674 | 7810SH0036924 |

## 3- DESCRIPTION – COMPOSITION

### 3.1 - Description

Les gants de hockey doivent assurer une large protection sur le dessus des mains, tout en apportant une souplesse au niveau du poignet. Les gants doivent permettre une bonne préhension et apporter un bon confort à l'usage.

Les gants de hockey TIOR sont utilisés intensément. A ce titre, ils doivent être très résistants notamment aux chocs et aux frottements à répétition.

Le dessus des doigts et le revers de la main sont protégés par une couverture d'insertion de blocs de mousse.

Les dimensions maximales des gants sont de 20 cm de large pour une longueur de 38 cm. La masse d'une paire de gants est de l'ordre 700 grammes pour une taille L.

### 3.2 - Composition

La protection des gants de hockey doit être en mousse haute densité et antichocs.

L'enveloppe doit être en cuir et/ou simili cuir.

## 4- MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION ET GARANTIE

### 4.1 – Marquage

Les gants de hockey doivent recevoir un marquage inaltérable, indiquant la raison sociale, le numéro de marché, la désignation, la taille et la référence article détaillée (RAD).

### 4.2 - Notice d'utilisation et d'entretien

Une notice d'utilisation, claire, rédigée en français, illustrée de schémas, doit accompagner l'article.

Cette notice doit décrire les précautions d'usages, le mode opératoire pour s'équiper, ainsi que le mode d'entretien (lavage à l'eau claire).

### 4.3 – Garantie

Une garantie d'un an est exigée.

### 4.4 – Emballage caisse carton

A la charge du fournisseur, selon la notice technique interarmées habillement n°SCA-0000-0002, relative au conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions.

## 5- SUIVI DES MODIFICATIONS ET VALIDATION

| Date | Modifications |
|---|---|
| 04/2025 | Mise à jour de la notice |

| Grade, nom, prénom | Fonction | Date | Signature |
|---|---|---|---|
| COMMISSAIRE GENERAL DE 2EME CLASSE RENAUD DUTT | DIRECTEUR DU CIEC | 25/06/2025 | |